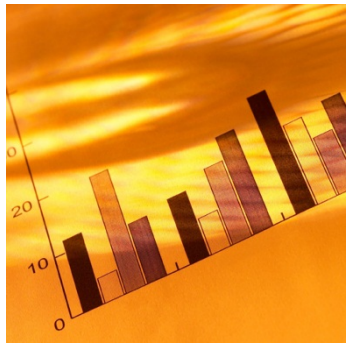


Symposium de recherche sur le cannabis

2017-S022

www.securitepublique.gc.ca

BUILDING A **SAFE AND RESILIENT CANADA**



Aperçu

Le 27 septembre 2017, Sécurité publique Canada a organisé un Symposium de recherche sur le cannabis à Ottawa, en Ontario. L'événement rassemblait des chercheurs de différents ministères fédéraux, gouvernements provinciaux et territoriaux, universités et organisations non gouvernementales pour discuter de l'état actuel de la recherche relative au cannabis, ainsi que pour cerner les lacunes et les futures priorités dans la recherche. Plus précisément, le Symposium visait à :

1. favoriser une discussion significative et productive entre des experts et des intervenants sur les résultats et les tendances de la recherche;
2. contribuer à traduire les conclusions de recherche dans la politique et la pratique;
3. permettre de repérer et d'aborder les lacunes dans la recherche.

Le Symposium rassemblait 72 participants de diverses disciplines. Les participants ont présenté leur recherche dans quatre secteurs thématiques :

1. la recherche générale sur le cannabis;
2. le cannabis et la conduite;
3. les prix et les marchés du cannabis;
4. l'application des lois relatives au cannabis et le crime.

Priorités de recherche

Il a émergé du Symposium qu'un certain nombre de priorités exigent de plus amples recherches.

Les effets du cannabis sur le corps humain. Des recherches sont requises sur les effets physiques à long terme de la consommation de cannabis, les effets du cannabis sur la santé mentale, de même que les effets du cannabis sur le développement cérébral du fœtus et durant la première enfance.

Des groupes particuliers. La majeure partie des travaux de recherche existants n'a pas réparti les différences en fonction des caractéristiques démographiques. C'est pourquoi il est nécessaire de mener des recherches sur les attitudes, les perceptions et les expériences liées au cannabis au sein de groupes tels que les jeunes, les femmes enceintes, les Autochtones, les membres de minorités visibles, les personnes ayant un faible statut socioéconomique et les personnes qui consomment du cannabis à des fins tant médicales que récréatives. De plus, en ce qui concerne les parents et fournisseurs de soins, il faut déterminer si les habitudes de consommation influent sur les soins prodigués aux enfants à la maison.

Différences propres au sexe. Les futurs travaux de recherche devraient se pencher sur les différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la quantité de THC requise pour que les facultés soient affaiblies, ainsi que les habitudes de consommation de cannabis. Par exemple, on ne comprend toujours pas bien



comment la même dose de cannabis influence le degré d'affaiblissement des facultés chez les hommes et les femmes.

Les priorités en matière d'application de la loi et de services de police. La première priorité à cet égard concernait les procédures opérationnelles relatives aux dispositifs de dépistage de drogues dans la salive. Des priorités non liées à la recherche ont aussi été cernées, notamment la mise à jour et la normalisation de la terminologie relative au cannabis dans un contexte juridique, dans le but d'éliminer la stigmatisation sociale et la notion de criminalité qui s'y rattachent.

Priorités liées aux produits. Alors que les industries canadiennes se préparent à approvisionner le marché légal en cannabis, il est prioritaire d'établir des normes dans des secteurs clés tels que l'horticulture intérieure et extérieure, le traitement et la manutention, la sécurité et le transport, la formation du personnel et la délivrance de certificats. L'adoption de techniques de rechange pour éliminer les tiges et les feuilles a également été recensée comme une priorité, à l'instar de la gestion des insectes nuisibles et des champignons.

Analyses en laboratoire. Enfin, avec la transition du Canada vers la légalisation de la consommation de cannabis à des fins récréatives, la capacité des laboratoires d'effectuer les analyses requises des produits constitue aussi une priorité. Il faut donc former du personnel et établir des normes d'analyse des produits pour le cannabis sous toutes ses formes, afin de favoriser l'uniformité des analyses et la comparabilité des recherches.

Lacunes dans la recherche

Les données manquantes, contradictoires et non comparables, de même que l'accès aux données, ressortaient souvent au nombre des lacunes

recensées dans la recherche. Étant donné que la collecte de données sur le sujet ne fait que débuter, il manque des données pour comprendre la demande licite et illicite prévue de cannabis, le marché des exportations et les habitudes de consommation de cannabis. Les recherches longitudinales (notamment sur la consommation de cannabis au cours d'une vie) et les recherches sur la tolérance sont aussi limitées. Si des données autodéclarées sur la consommation sont déjà recueillies auprès de diverses sources, la sous-déclaration et l'inexactitude des déclarations sont reconnues comme étant des problèmes. Par ailleurs, certains fonds de données (p. ex., les données sur les saisies de cannabis, qui sont pertinentes pour comprendre le marché des exportations et le rôle du crime organisé) ne sont pas facilement accessibles aux chercheurs.

Interactions entre les drogues. Un autre thème récurrent résidait dans les lacunes dans la compréhension de l'interaction entre le cannabis et d'autres substances (p. ex., alcool, opioïdes), notamment les effets cumulatifs et les comparaisons entre les effets de différentes substances, tant en général que dans des secteurs comme la conduite.

Seuils d'affaiblissement des facultés. Il existe en outre une lacune dans la détermination de la dose requise pour que les facultés soient affaiblies. Comme dans le cas de l'alcool, l'affaiblissement des facultés par le cannabis dépend de plusieurs facteurs tels que le sexe, le poids et l'âge. Pourtant, s'il existe des lignes directrices générales pour l'alcool (p. ex., on considère généralement que la consommation d'une boisson standard par heure n'affaiblit pas les facultés), ce n'est pas le cas pour le cannabis.

Conclusion

Le Symposium a contribué à une meilleure compréhension commune des secteurs sur lesquels concentrer les recherches à l'avenir. L'événement et les travaux de recherche connexes appuient les développements continus en matière de politique et de réglementation, alors que le Canada se dirige vers la légalisation de la consommation de cannabis à des fins récréatives en juillet 2018.

Pour obtenir davantage de renseignements sur la recherche effectuée au Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada, ou pour être inscrit à notre liste de distribution, veuillez communiquer avec :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca

Les sommaires de recherche sont produits pour le Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Sécurité publique Canada. Les opinions exprimées dans le présent sommaire sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Sécurité publique Canada.
